



AN 2026
26-063

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 24 juin à 20 heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, M. Mario MANCUSO, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, M. Mougwana AHMADA DJAE, Mme Claudine ARNOUD, M. Grégory BRACCIALE, Mme Sophie DELAISSE, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, M. Jean-Yves SAUVÉ, Mme Sandrine ZELLER-BAS, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

Mme Valérie MASSICOT, procuration à Peggy FRANÇOIS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Fabienne PAULIN
Mme Mathilde BLACHE-MINDET, procuration à Laurence DENAND
M. Joël DANIEL, procuration à Jérémy LEFEBVRE
M. Guillaume BASSET, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

17/06/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	33

DATE D'AFFICHAGE :

17/06/2026

OBJET : ACTUALISATION POUR 2027 DES TARIFS APPLICABLES AU TITRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE - TLPE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2333-6,

Vu le code des impositions des biens et des services, notamment ses articles L.454-39 à L.454-77,

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20260624-DEL26_063-D

Vu l'arrêté du 9 mars 2026 du ministère de l'action et des comptes publics constatant les tarifs indexés sur l'inflation de la taxe sur la publicité extérieure,

Considérant qu'en 2027, les tarifs de droit commun relatifs à la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) seront relevés au regard de l'évolution du taux de variation de l'indice des prix à la consommation (IPC - hors tabac) de 2025 qui était en France de 0,9 % (source INSEE),

Considérant qu'en application du principe de libre administration des collectivités territoriales et dans un objectif de parfaite information aux usagers, il a été décidé de fixer par délibération les tarifs relatifs à la TLPE pour l'année 2026,

Considérant que ces tarifs sont fixés en fonction du dispositif (publicité, pré-enseignes et enseignes), de sa surface et de l'importance de la collectivité bénéficiaire de la taxe en terme du nombre d'habitants,

Considérant que les dispositifs de moins de 12 m² sont exonérés,

Ayant entendu l'exposé de Madame Laurence DENAND, Adjointe au Maire déléguée à l'urbanisme.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (33 Voix Pour)

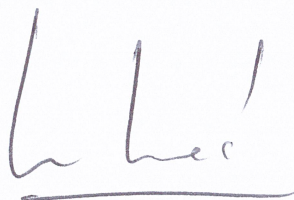
ARTICLE UNIQUE : FIXE les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure selon l'actualisation légale prévue pour les tarifs 2026 comme suit :

Pour les enseignes

Types d'enseignes par établissement	Tarifs 2027
<i>Superficie cumulée inférieure ou égale à 7 m²</i>	<i>Exonération</i>
<i>Somme des superficies taxables supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m²</i>	<i>Exonération</i>
<i>Somme des superficies taxables supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 50 m²</i>	<i>37,80 €/m²</i>
<i>Somme des superficies taxables supérieure à 50 m²</i>	<i>75,50 €/m²</i>

Pour les dispositifs publicitaires et les pré-enseignes

Types de dispositifs	Tarifs 2027
Support non numérique dont la surface est inférieure à 50 m ²	19 €/m ²
Support non numérique dont la surface est supérieure à 50 m ²	37,70 €/m ²
Support numérique dont la surface est inférieure à 50 m ²	56,50 €/m ²
Support numérique dont la surface est supérieure à 50 m ²	113 €/m ²




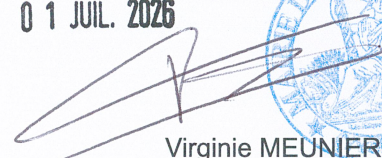
Ali HADIK,
Secrétaire de séance

Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre

Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville



AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-Préfet le 01 JUIL. 2026
Et publié le 01 JUIL. 2026



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville